

La répression en balance

La médiation pénale comme système alternatif

Un colloque consacré au thème des peines, sujet en débat aujourd'hui dans l'opinion publique et dans la sphère judiciaire, se déroulera ce vendredi 13 octobre à l'ULg, à l'occasion des 60 ans de l'Ecole de criminologie Jean Constant et en hommage au Pr Georges Kellens, nouveau président de la Fondation internationale pénale et pénitentiaire (FIPP). Au centre des échanges, la proportionnalité des peines et la médiation pénale.

Voir page 3

Projet ULg

Un questionnaire est adressé
à toute la communauté universitaire

Page 2

Oncologie

Les peptides,
nouvelles armes contre les tumeurs

Page 4

Poésie

Léopold Sedar Senghor à l'honneur

Page 5

Design 2006

La couleur en colloque

Page 7

Lucimed

Une spin-off commercialise
un dispositif original de luminothérapie

Page 10

3 questions à

Bernadette Mérenne,
coordinatrice du Centre de didactique supérieure

Page 12

Enquête d'identité

Un questionnaire sur l'avenir de l'ULg est en ligne

Depuis le 2 octobre – et jusqu'au 6 novembre –, un questionnaire individuel sur l'avenir de l'ULg est en ligne. Tous les membres de la communauté universitaire (étudiants, enseignants, chercheurs, membres du Pato, anciens) sont ainsi conviés à se prononcer de façon anonyme sur nos valeurs, nos missions, nos atouts mais aussi nos faiblesses. C'est une première dans le monde universitaire en Belgique et même en Europe, aux dires des experts de l'EUA.

« Il ne s'agit pas d'une enquête de satisfaction, précise le Pr Edouard Delruelle, chargé du "Projet ULg" par le Recteur, pas plus que d'un référendum. Notre souci est de récolter un maximum d'avis sur un certain nombre de propositions. » Et de fournir des informations complémentaires à toutes celles recueillies lors des dix tables rondes organisées au printemps dans le cadre de cette initiative.

Marc Jacquemain, président du Centre d'études de l'opinion à l'Institut des sciences sociales, a participé aux tables rondes et mis en forme le questionnaire dont il assurera le dépouillement. Soumises à tous les membres de l'Institution, les questions sont évidemment générales. Par ailleurs, si plusieurs d'entre elles nécessitent quelques mots, l'essentiel est présenté sous forme de propositions ("L'ULg doit développer davantage l'enseignement et la recherche en anglais ?") et les réponses sont organisées selon une échelle graduée : "tout à fait d'accord – d'accord – pas d'accord – pas du tout d'accord". Dix minutes suffisent pour répondre à l'ensemble.

« C'est un exercice de transparence, poursuit le Pr Delruelle. Les autorités ont souhaité que tous les "corps" de notre Maison puissent participer à une réflexion globale sur notre avenir. J'espère qu'ils saisiront l'occasion... » Derniers détails : le questionnaire est sans tabou et il n'y a pas de mauvaises réponses !

Pa.J.

Voir le site : www.ulg.ac.be

Souhaits de rentrée

L'ULg sur la bonne longueur d'ondes

En septembre, Marie-Dominique Simonet, ministre de l'Enseignement supérieur, a pris la parole dans les médias pour émettre quelques souhaits à l'occasion de la rentrée. Le recteur Bernard Rentier s'en félicite.

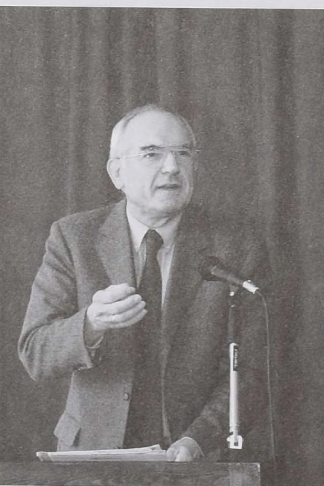
« Je suis pleinement d'accord avec l'essentiel des 11 mesures invoquées, dit-il, d'autant que 90% d'entre elles sont déjà en vigueur dans notre Institution ! En effet, pour préparer la transition des étudiants vers l'enseignement supérieur, plusieurs dispositions ont été prises, dont l'accueil des rhétoriciens dans les amphithéâtres afin qu'ils suivent les cours "in situ" et la mise en place de cours préparatoires dès la mi-août permettant ainsi au jeune d'approprier son environnement. Par ailleurs, le service "orientation universitaire" est opérationnel depuis plusieurs années : il aide l'étudiant à élaborer son projet d'études. L'engagement pédagogique liant l'étudiant à l'établissement existe aussi, et le système du tutorat-monitorat permet d'accueillir les nouveaux inscrits avec plus de souplesse. Dans un autre registre, nous avons accordé une attention toute particulière à l'encadrement des premières années : d'une part, en engageant des "assistants pédagogiques", c'est-à-dire des professeurs du secondaire, pour certaines matières de base et, d'autre part, en créant l'année dernière l'Institut de formation et de recherche en enseignement supérieur (Ifres) au sein duquel le Centre de didactique supérieure s'occupe exclusivement des encadrants de premier bachelier (voir page 12). L'évaluation des enseignements – qui a l'air d'étonner les journalistes – est réalisée à Liège depuis près de dix ans... Seule la carte d'étudiant unique n'est pas encore traduite dans la réalité pour des raisons techniques, mais nous y sommes bien sûr très favorables. »

Le point sur ce dossier dans le prochain numéro du 15^e jour du mois.

le 15^e jour du mois

carte **BLANCHE**

Les grains de sable d'une politique criminelle



Georges Kellens

Pour un criminologue (dont l'appellation même suppose qu'il vive dans un pays démocratique, où les élections sont vraiment libres et les expressions d'opinion sans péril), une période électorale est un moment privilégié.

C'est le temps où les divisions s'accroissent, où les politesses de la veille se muent en délations, où les alliés d'hier se défendent mutuellement, cependant que les ennemis prudemment se préservent les uns les autres. C'est le temps où des grandes promesses voient le jour (la politique n'est-elle pas pour une part l'art d'accommoder les formules ?), et où chacun a de meilleures idées que le voisin, et plus nouvelles, même si elles sont rassurées depuis des décennies.

L'expression "politique criminelle" peut paraître bizarre. Une politique peut fort bien être considérée comme criminelle par les pairs, les autres peuples de la communauté humaine, au nom de leurs valeurs fondamentales, au nom du "droit des droits" mondial (ou "droit commun", pour reprendre une formule de l'une de nos docteurs *honoris causa*, Mireille Delmas-Marty), et les moyens déployés pour la contrer pourront être, tout de suite, une condamnation par le Conseil de sécurité par exemple, ou après coup, la mise en accusation mondiale devant une Cour pénale internationale, ou encore l'incitation à des procédures de médiation et de mémoire, comme la commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud.

Mais, depuis la fin du XIX^e siècle, on parle aussi de "politique criminelle" dans le sens du choix d'orientations, de voies et de moyens, par rapport à une zone définie comme criminelle. Les moyens pourront être pénaux, c'est la solution de facilité. Mais ils pourront être aussi de tous ordres, remettant en cause les pratiques de la santé, de l'éducation, etc. Une "politique criminelle", souvent interdisciplinaire, devrait idéalement avoir une certaine stabilité.

Des révolutions peuvent cependant survenir : les auteurs de *L'état de la Belgique (1989-2004)* (De Boeck, 2004) évoquent, à cet égard, comme un "long fleuve tranquille", "la très longue quiétude qu'a connue, sur le plan institutionnel, le pouvoir judiciaire en Belgique, à la différence de ce qui s'est passé dans d'autres États-nations voisins et/ou comparables".

Il peut y avoir des tempêtes.

Aux États-Unis, et donc dans le monde entier, Nine Eleven, il y a cinq ans, a fait s'écrouler, avec les bâtiments et les vies, des conquêtes éminemment fragiles des droits de l'homme, équilibrant les demandes effrénées de sécurité vue du pouvoir en place, contre la sécurité du citoyen par rapport au pouvoir.

La Marche blanche du 20 octobre 1996 avait été d'un tout autre ordre et a eu un impact tout à fait différent. La littérature est énorme sur ce moment d'incomparable dignité, de spontanéité, d'apolitisme,

sauf dans le sens républicain de l'antique Athènes, de demande de respect et, précisément, d'équilibre dans les procédures, entre la prudence de l'accusation et la sauvegarde de la victime. Le "Grand Franchimont", la grande réforme de la procédure pénale, est l'une de ses suites, mais où en est-il, et sous quelle forme, dans l'agenda parlementaire ? La réforme des polices aussi. Mais qu'en est-il advenu ? Le résultat correspond-il au généreux projet ?

Reste ce que j'ai appelé, dans le titre de ce billet, les "grains de sable" de la politique criminelle. Un grain de sable peut gripper la meilleure mécanique. Tout dépend de la manière de le traiter.

Ces temps d'élections, deux épisodes de "sortie du système", pénal d'un côté, protectionnel de l'autre, ont défrayé la chronique et déroulé un tapis aux vellétés d'exploitation de l'incident.

L'évasion collective de la prison du fief d'un ancien ministre de la Justice a été objet de plaisanterie en France. En Belgique, elle a été traitée finalement avec beaucoup de sagesse, en sachant qu'une prison étanche ne se trouve en principe que dans des régimes totalitaires, et qu'il valait mieux se pencher sur ses occupants, agents (malheureusement appelés "gardiens" durant cet épisode, comme jadis...) et clients du système, attentifs à la fin du fonctionnement de tous les filtres aux dépenses de l'Etat. Ce n'est pas de mauvais augure à

un moment où la loi pénitentiaire du 12 juillet 2005, très soigneusement préparée, et celle du 17 mai 2006 concernant les tribunaux de l'application des peines vont commencer à être mises en œuvre.

Une sortie d'établissement fermé, qui elle aussi a fait les gorges chaudes, n'aurait pas été une anomalie en soi dans un système purement protectionnel, où la sanction est moins l'objectif que le devenir du jeune délinquant. Mais là aussi, la loi a changé : celle du 15 mai 2006, qui modifie celle de 1965, et reprend la date (le 15 mai) de celle de 1912, est très marquée par la prise en considération de la victime (ce qu'on appelle la "justice restaurative"), et la décision individuelle qui a fait scandale était certainement maladroite, même si la tâche des intervenants est particulièrement délicate. Le danger de ce genre de maladresse est de réveiller le goût de la répression, qu'on a tellement de peine à raisonner.

Ainsi, ce billet n'a rien d'un brûlot : même en temps d'élections, la Belgique ne se comporte pas si mal au milieu des tourbillons qui risquent d'emporter les politiques criminelles. Mais la vigilance est de mise en permanence.

Pr Georges Kellens
Ecole de criminologie Jean Constant,
faculté de Droit



Conjugaison des peines : futur simple ?

La criminologie en colloque pour une justice plus humaine

L'Ecole de criminologie Jean Constant de l'université de Liège fête ses 60 ans. L'occasion était belle de rassembler les diplômés d'hier, acteurs actuels du processus pénal, et les étudiants d'aujourd'hui autour d'un colloque consacré au thème des peines, sujet délicat, toujours en débat dans l'opinion publique comme dans la sphère judiciaire. Ce sera chose faite ce vendredi 13 octobre*.

Au cœur de la rencontre, la pénologie, autrement dit la science des peines et sanctions. Comment sanctionne-t-on aujourd'hui les délinquants ? Quels sont les objectifs généraux des peines ? Veut-on punir un individu pour une atteinte aux valeurs sociales, protéger la société, réparer un dommage ? Si les conceptions et utilités des peines ont été mille fois remises en cause dans nos sociétés démocratiques, c'est peut-être qu'elles sont le reflet de nos préoccupations, par nature sujettes à l'atmosphère du temps.

Justice douce

Depuis le XIX^e siècle, la prison est au cœur de l'exécution des peines modernes mais la façon d'envisager l'emprisonnement évolue, même si les discours restent ambivalents. Tirillées entre la protection du public, la volonté d'accorder une place de plus en plus importante aux victimes et la prise en compte de l'opinion publique, les politiques criminelles actuelles oscillent sur un continuum dont les extrêmes sont la répression et la réinsertion. Et, manifestement, l'alternatif – comme dans d'autres domaines de la vie sociale – a le vent en poupe.

« La peine de mort n'existe plus en Belgique, observe Michaël Dantine, chargé de cours en criminologie et organisateur du colloque. Abolie en droit depuis 1996, elle n'était déjà plus appliquée depuis 1863. La peine incompressible n'existe pas non plus dans notre arsenal juridique, ce qui signifie très simplement que, un jour ou l'autre, les condamnés sortent de prison : la condamnation est temporaire, même si ce temporaire est parfois long. » Or le constat est amer : le taux de récidive post-carcéral en Belgique, mais aussi en Europe, est très élevé. L'emprisonnement a démontré ses limites et si on ne peut scientifiquement déclarer que la prison « ne résout rien », plusieurs études montrent qu'elle « résout peu », quand elle n'aggrave pas ce qui lui pré-existe... C'est donc à un changement de conception générale de la peine que l'avènement des peines et mesures alternatives appelle. Désormais, dans la Belgique du début du XXI^e siècle, la peine doit « impliquer une participation des personnes qui en font l'objet dans une conception dynamique, constructive et s'orientant vers le futur », notamment en favorisant la réparation de la victime et de la société.

Dans cette optique, « la loi Dupont, promulguée en janvier 2005,

entend rétablir plus clairement les droits des détenus en prison (l'instauration d'une possibilité formelle pour le détenu de formuler une plainte, par exemple), continue Michaël Dantine, et introduit aussi la notion de « plan de détention ». » Celui-ci est établi dans la perspective d'une exécution de l'emprisonnement qui en limite les effets préjudiciables et est axé sur la réparation du dommage causé aux victimes et sur la réinsertion (formations, thérapies, démarches en vue d'un emploi...) Il sera suivi d'un plan

Pénologie moderne

« Ceci résume bien les tendances de la « pénologie moderne », résume-t-il. Les Maisons de justice ont vu le jour pour donner les moyens humains nécessaires à la réalisation de ces belles ambitions. » En théorie, on assiste bien à une recherche d'un meilleur équilibre entre le méfait et sa punition. « Hélas, il y a parfois loin de la coupe aux lèvres, car des objectifs originels peu clairs et la pression du système ont souvent détourné ces moyens de leur cible.

Ainsi, certains sont devenus de simples outils de désengorgement du système, parfois au mépris du souci d'adaptation aux personnes et aux situations, ce qui est préjudiciable. Sans compter que la pression de faits divers très médiatisés favorise bien souvent le retour du bâton et a une fâcheuse tendance à faire oublier que c'est l'amont de l'intervention judiciaire – à savoir les sphères politiques et sociales – qui devrait occuper l'avant-scène médiatico-politique. »

Tous ces sujets constitueront la matière première du colloque organisé sous forme d'ateliers : ceux de la matinée se centreront autour des médiations et de la loi des principes tandis que ceux de l'après-

midi évoqueront les changements légaux apportés aux peines infligées à certaines catégories de délinquants. Des thématiques transversales seront abordées également au cours de la journée, telles que la libération conditionnelle ou les amendes administratives. Les conclusions seront dressées par des experts de renom qui synthétiseront les discussions et traceront les perspectives afin d'être à l'image du colloque : entre hier et demain.

Patricia Janssens

Photo : Marc Verpoorten, Office du Tourisme de la ville de Liège

* Le vendredi 13 octobre, 8h30 : « Conjugaison des peines : futur simple ? » Colloque à l'occasion du 60^e anniversaire de l'Ecole liégeoise de criminologie Jean Constant et en hommage au Pr Georges Kellens. Aux amphithéâtres de l'Europe au Sart-Tilman, 4000 Liège. Programme sur le site www.droit.ulg.ac.be/ (section criminologie). Contacts : tél. 04.366.22.73, courriel mdantine@ulg.ac.be

Spécialiste de la délinquance économique et financière, le Pr Georges Kellens, juriste et criminologue, est une figure emblématique de la criminologie contemporaine belge. Sa toute nouvelle élection à la présidence de la Fondation internationale pénale et pénitentiaire (FIPP) atteste aussi de sa notoriété internationale. Son accès à l'éméritat est l'occasion pour l'Ecole de criminologie de lui offrir en hommage, lors du colloque, un ouvrage paru aux éditions Larcier : *Une criminologie de la tradition à l'innovation*.



UNE APPROCHE PLUS HUMAINE DE LA DÉTENTION...

de reclassement, pièce centrale en vue d'une libération conditionnelle. « On le voit bien, poursuit notre criminologue, de gros efforts sont consentis par le pouvoir législatif qui tente de quitter la stricte logique vindicatoire pour une approche plus humaine de la détention. »

Peu à peu, la notion de justice réparatrice – ou restauratrice – a émergé, laquelle veut orienter la pénalité dans la voie de la négociation. La Belgique n'est pas à la traîne en cette matière dans la mesure où notre droit pénal s'est progressivement doté de « sanctions et mesures appliquées dans la communauté », pour reprendre l'expression du Conseil de l'Europe. Historiquement, la loi de 1912 sur la protection de l'enfance avait déjà introduit un régime de liberté surveillée et celle du 8 avril 1965 prévoyait la possibilité que le mineur puisse accomplir une prestation éducative ou philanthropique. « Mais ce sont surtout les années 90 qui ont concrétisé l'avancée de l'alternatif, reprend Michaël Dantine, par la création de nouvelles sanctions ou de nouvelles procédures. La loi du 10 février 1994 a ainsi radicalement changé le paysage, instaurant la procédure de médiation pénale et introduisant les travaux d'intérêt collectif et la formation comme conditions probatoires du sursis à l'exécution de la peine d'emprisonnement ou de la suspension du prononcé. La création, en avril 2002, de la peine de travail autonome n'a été que le prolongement logique de ce mouvement. »



PROMOTIONS

DISTINCTIONS

Le Pr **Jean-Marie Klinkenberg** assure la présidence de la commission "Philologie" du FNRS depuis le 1^{er} octobre.

Jacqueline Vander Auwera, chargée de cours, responsable de l'U.R. de pétrologie et de géochimie endogènes, a été nommée membre du comité scientifique du Bureau de recherches géologiques et minières (France).

Claude Saegerman, chargé de cours à la faculté de Médecine vétérinaire, vient d'être nommé membre du Comité d'experts scientifiques en santé animale à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments.

NOMINATIONS

Sont nommés au rang de professeurs extraordinaires **Bernard Thiry**, à HEC-Ecole de gestion de l'ULg, **Marcel Crahay** à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, et **Marc Henroteaux** à la faculté de Médecine vétérinaire.

Est nommé au rang de professeur **Marguerite Gilot**, à la faculté des Sciences.

Sont nommés au rang de chargés de cours à titre définitif **Michel Rigo**, à la faculté des Sciences, **Roland Hustinx** (50 %), à la faculté de Médecine, **Gautier Pirotte** et **Jean-François Guillaume**, à l'Institut des Sciences humaines et sociales, **Despina Naziri** et **Anne-Sophie Nyssen**, à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, **Dominique Longrée** et **Robert Möller**, à la faculté de Philosophie et Lettres, **Christophe Geuzaine**, à la faculté des Sciences appliquées.

Sont nommés au rang de chargés de cours, pour un terme de trois ans, **Michaël Dantinne** et **Anne-Lawrence Durviviaux**, à la faculté de Droit, **Philippe Coucke** (50 %), à la faculté de Médecine, **Andreas Kemna**, à la faculté des Sciences appliquées et **Marianne Poumay** à l'Institut de formation et de recherche en enseignement supérieur (Ifres). Est nommée chargée de cours, pour un terme de deux ans, **Christine Jérôme**, à la faculté des Sciences.

Véronique Boveroux, premier conseiller au Bureau des affaires juridiques, est nommée, à partir du 1^{er} juillet 2006, au grade de directeur.

BOURSES

Anne Staquet, docteur en philosophie, maître de conférences à l'ULg, a reçu la prestigieuse bourse von Humboldt pour des recherches sur Hobbes et le libertinage.

Anicée Salvador (information et communication) a reçu le 2^e prix décerné par l'Université des femmes pour son mémoire "La situation des femmes dans le rock. Approche anthropologique de cinq groupes en Communauté française".

Stéphanie Lambert (chimie appliquée) a obtenu une bourse Lecturers/Research Scholars de la Commission for Educational Exchange (The Fulbright program) à l'université de l'Illinois.

Circonvenir l'angiogenèse

Les peptides : une voie nouvelle pour combattre les tumeurs

Le Pr Joseph Martial et son équipe publient un article majeur dans la très sérieuse revue américaine *Proceedings of The National Academy of Sciences* à propos des mécanismes régulant l'angiogenèse, article qui ouvre des perspectives très prometteuses sur le plan thérapeutique.

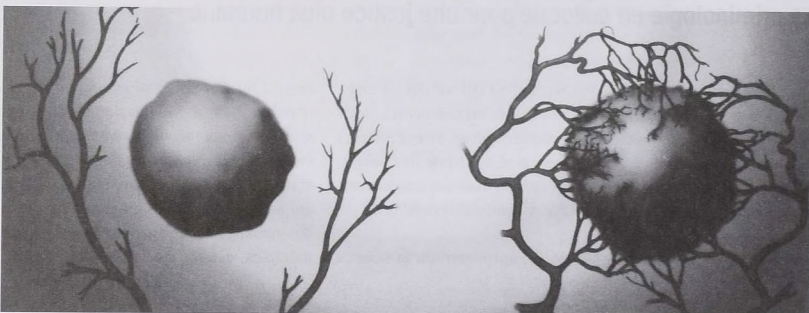
Le 15^e jour du mois : Depuis quelques années, la recherche contre le cancer se concentre, parmi d'autres voies, sur les moyens d'empêcher l'angiogenèse. Quelle est donc la découverte que vous venez de réaliser avec votre équipe ?

Joseph Martial : En réalité, une cellule cancéreuse est une cellule "folle" ayant perdu sa capacité d'inhibition de contact et qui donc prolifère sans contrôle. Dès que la tumeur a atteint une certaine taille, elle ne se développe plus et se retrouve bloquée par manque de nutriments et d'oxygène. Elle va alors envoyer des signaux chimiques pour détourner des vaisseaux sanguins vers elle afin qu'ils l'irriguent en lui fournissant les éléments manquants. C'est ce que l'on appelle l'angiogenèse ou la vascularisation tumorale.

Dans la lutte contre le cancer, une des voies suivies actuellement par la recherche est de cibler justement ces vaisseaux sanguins situés autour des tumeurs. Les cellules malignes ont en effet une propension à muter facilement et à développer un mécanisme de résistance aux agents anticancéreux, alors que les cellules vasculaires autour des tumeurs, parfaitement saines, réagissent de manière plus stable aux thérapies. D'où l'idée d'interrompre la prolifération des cellules tumorales en bloquant le processus de vascularisation. C'est ce que l'on appelle l'anti-angiogenèse.

C'est lors d'une collaboration avec Laurence Lins et Robert Brasseur des Facultés universitaires des

sciences agronomiques de Gembloux (un exemple du savoir-faire interfacultaire de notre Académie) que nous avons découvert que des peptides "obliques" avaient la particularité de bloquer, d'interférer avec l'angiogenèse. Les peptides sont en réalité de courts fragments de protéines capables de s'insérer de manière inhabituelle dans les membranes cellulaires. Ils sont connus pour intervenir dans les mécanismes infectieux d'un grand nombre de virus comme le HIV, mais également dans le développement de maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer. La question que nous posons dans l'article publié est de savoir si la plupart des peptides obliques, appartenant à des familles d'hormones diverses, ont également cette caractéristique d'inhiber l'angiogenèse. Et pour la première fois, des travaux – de Tina Nguyen, sous la direction d'Ingrid Struman – sont parvenus à démontrer que ces courts fragments de protéines n'ont pas qu'un effet pathogène ; ils sont aussi des inhibiteurs de l'angiogenèse, devenant ainsi des alliés précieux dans la lutte contre la prolifération de cellules tumorales.



C'est en sécrétant des facteurs angiogènes que la tumeur peut stimuler le réseau des vaisseaux sanguins environnants à croître dans sa direction (à droite).

Le 15^e jour : Cette découverte est-elle une avancée majeure dans la lutte contre le cancer ?

J.M. : Disons qu'il s'agit d'une recherche encourageante. Toutefois, au niveau scientifique, restons mesurés, il ne s'agit que d'une avancée modeste. Bien évidemment, il y aura certainement des applications potentielles dans l'avenir mais qui sont encore loin d'être abouties. De plus, il ne s'agira que d'un médicament parmi d'autres. Le peptide oblique seul n'est pas une solution miracle, il devra être couplé à d'autres traitements pour éliminer complètement une tumeur cancéreuse. Il faudra au moins une dizaine d'années avant d'obtenir un éventuel médicament. Nos recherches n'ont pas révolutionné la médecine mais contribuent à une meilleure connaissance d'un processus important. Le chemin est encore long. C'est d'une certaine manière un cercle vicieux car plus le chercheur travaille, plus il prend conscience de sa méconnaissance, plus il a envie d'avancer...

Propos recueillis par Samuel Ledoux

L'encyclopédisme au XVIII^e siècle

La Cité ardente, plaque tournante des idées nouvelles

Le 15^e jour du mois : Consacrer un colloque à l'encyclopédisme au XVIII^e siècle est-il bien utile ? Ce sujet, tellement connu, a-t-il encore besoin d'être exploré ?

Françoise Tilkin : Certainement, car le rôle qu'a joué le pays de Liège dans la diffusion des Lumières reste encore trop souvent méconnu. En janvier 1756 sortait de presse le premier numéro du *Journal encyclopédique*, imprimé à Liège puis à Bouillon, sous la direction de Pierre Rousseau. Ce périodique – salué en son temps par Voltaire en personne – entendait fournir une information actualisée dans tous les domaines du savoir, non seulement par des emprunts réguliers à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert mais aussi par des comptes rendus fournis d'ouvrages paraissant à l'époque. Il connut immédiatement une adaptation italienne sous le titre de *Giornale enciclopedico di Liegi*. Notre Cité ardente était donc en phase avec le grand mouvement d'émancipation du XVIII^e siècle ; elle a même constitué une plaque tournante des idées nouvelles d'alors.

Daniel Droixhe : La principauté participa également à d'autres entreprises éditoriales de type encyclopédique. Ce fut le cas notamment de l'*Encyclopédie méthodique*, refonte de la première *Encyclopédie*, que l'on doit à l'association de Panckoucke et Plomteux et dont l'intention vulgarisatrice a marqué nos régions. On a assisté là à un entrecroisement de questions où, comme l'a signalé le Pr Pierre-Pol Gossiaux, "s'exprime avec une acuité croissante le rêve d'un grand réarrangement du monde et de sa logique."

Le 15^e jour : Mais la ville de Liège est restée connue aussi comme un centre actif de la contrefaçon...

D.D. : Tous les grands écrivains de l'époque, en réalité, ont été contrefaits. Et cette pratique ne leur déplaisait

pas nécessairement. A un moment où n'existaient pas de droits d'auteur, faire l'objet d'une publicité et d'une ample diffusion présentait des avantages certains. On peut rappeler à ce propos que c'est à Liège que seront éditées les œuvres complètes de Helvétius, de Beaumarchais et de Voltaire (en 32 volumes...), mais toujours sous forme de contrefaçons. Avec le régime français, le grand centre d'édition de la cité mosane se déplace vers Bruxelles.

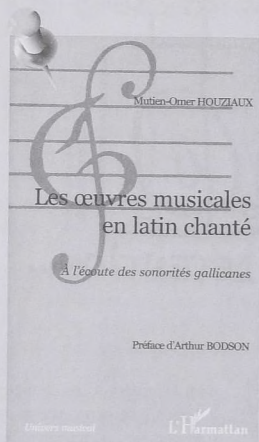
Le 15^e jour : Qui a pris l'initiative de ce colloque ?

Fr.T. : Elle émane du Groupe d'étude du XVIII^e siècle, lequel s'est créé en 2004 au sein de notre Université. Le but était de fédérer les activités de chercheurs issus de différentes disciplines au sein de la communauté scientifique et soucieux d'assurer le rayonnement de la recherche sur un siècle ayant mis la raison au premier plan. Ceux qui y collaborent – universitaires ou non – entendent étudier des œuvres où demeurent toujours étroits les rapports entre littérature, philosophie, sciences et arts. La diversité de formation de ses membres ne peut que favoriser l'interdisciplinarité de recherches dont l'inscription régionale, par ailleurs, est manifeste. Organisé à l'occasion du 250^e anniversaire de la création à Liège du *Journal encyclopédique*, ce colloque international réunira plusieurs dix-huitiémistes de renom, dont Robert Darnton, Michel Delon et Roland Mostier.

Propos recueillis par Henri Deleersnijder

Le colloque se tiendra les lundi 30 et mardi 31 octobre prochains, le premier jour au Théâtre universitaire (ULg, bât. 4, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège) et le second au Vertbois (Conseil économique et social de la Région wallonne, rue du Vertbois 13c, 4000 Liège).

Contacts : courriel daniel.droixhe@ulg.ac.be ou F.Tilkin@ulg.ac.be site www.atf17-8.ulg.ac.be/



Mutien-Omer Houziaux
Les œuvres musicales en latin chanté.
A l'écoute des sonorités gallicanes
Préface d'Arthur BODSON
L'Harmattan

Le mouvement "baroque" tend à conquérir tous les répertoires. La quête de l'"authenticité" devient un souci majeur chez plus d'un interprète. D'où un intérêt accru pour la musicologie. Le chant étant une composante importante du fait musical, se pose la question de la restauration du latin chanté. Plus que toute autre, sa prononciation "gallicane" offre de telles singularités qu'elle prête à controverse. Peut-on sérieusement parler d'un latin "à la française", crédible à la fois dans l'espace et dans le temps ?

Mutien-Omer Houziaux, romaniste, est maître de conférences au département de sciences cliniques de la faculté de Médecine. Il fut organiste titulaire à la cathédrale de Liège, de 1975 à 1999.

Etat de conscience

Un diagnostic affiné grâce au cyclotron

Le Centre de recherche du cyclotron de l'université de Liège, en collaboration avec le CHU, confirme sa position pionnière dans l'étude du fonctionnement du cerveau des personnes en état de conscience modifiée. L'équipe de Steven Laureys, neurologue de l'ULg et chercheur qualifié FNRS, jette cette fois le trouble dans les milieux scientifiques en révélant une étonnante activité cérébrale volontaire d'une patiente pourtant diagnostiquée en état végétatif.

Sur un terrain de tennis

Un tel diagnostic est traditionnellement posé sur base de critères empiriques : ouverture des yeux, suivi visuel, etc. Certaines échelles d'évaluation des états de conscience ont d'ailleurs été mises au point à l'université de Liège, notamment par Caroline Schnakers. Depuis dix ans, l'équipe du cyclotron oriente les recherches dans ce domaine également vers l'imagerie par résonance magnétique qui permet d'observer directement l'activité cérébrale. L'évaluation de la conscience commence alors par l'analyse de l'activité cérébrale des patients lorsque des mots ou des prénoms leur sont récités. C'est ainsi que Mélanie Boly, aspirante FNRS et spécialiste des techniques de neuro-imagerie, découvre que le cerveau d'une patiente britannique diagnostiquée en état végétatif présente de surprenants signes de réaction. Sur les 60 patients étudiés en dix ans, c'était la première fois.

L'équipe liégeoise, en collaboration avec des chercheurs de Cambridge, décide d'investiguer. Elle demande alors à cette patiente de s'imaginer en train de jouer au tennis, puis d'arpenter sa maison. « Nous demandions à une patiente en état végétatif d'être active dans l'expérience, explique Steven Laureys. C'était très original. Pour comprendre et faire ce qu'on lui demandait, il fallait qu'elle ait conscience d'elle-même et de son entourage. » La surprise a été de nouveau au rendez-vous : impossible de distinguer l'activité cérébrale de cette patiente de celle d'un volontaire sain en train de s'imaginer jouer au tennis ou se promener dans sa maison. L'imagerie fonctionnelle démontre ainsi que cette patiente diagnostiquée en état végétatif sur base



Steven Laureys et son équipe au plus près de l'activité cérébrale

de critères cliniques était pourtant capable de plus que des réflexes.

Steven Laureys veut éviter le drame des faux espoirs : « Cette patiente était dans un état végétatif suite à un accident de voiture et depuis quelques mois seulement. Elle parvenait même à fixer le regard pendant trois à cinq secondes. Nous savions qu'elle était atypique et qu'elle avait une chance sur cinq de s'en sortir. Elle est d'ailleurs effectivement en train de s'éveiller. Ce cas n'a rien à voir avec un état végétatif de plusieurs années, suite à un arrêt cardiaque. Un état végétatif qui se prolonge au-delà d'un an est permanent et caractérisé par une absence de conscience. Il n'y a pas lieu de revoir ce pronostic. »

Ce qui va changer par contre, ce sont les critères pour mieux discerner un état de conscience minimale d'un état végétatif, pour les cas limites qui flirtent avec la frontière floue entre ces deux états : les critères empiriques actuels devront de plus en plus être confirmés par des examens supplémentaires issus de l'imagerie fonctionnelle.

Question d'éthique

Cette perspective d'un examen plus poussé de ces patients "inconscients" interpelle sur le plan de la bioéthique. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le code de Nuremberg protège tout sujet participant à une expérimentation biomédicale, en requérant son consentement libre et éclairé. « C'est un grand problème pour nous, comme pour les études sur des enfants ou des déments : difficultés à trouver des financements, à recevoir les autorisations des comités d'éthique, à publier les résultats, etc. A trop vouloir protéger cette population, on finit par la priver de traitements. La société doit se positionner. Pourquoi pas une situation dans le domaine des états de conscience modifiée semblable à celle du don d'organes : chacun serait un participant potentiel aux recherches universitaires, sauf objection active ? L'idée est difficile à faire passer, mais je serais déjà heureux si un débat pouvait être lancé car seuls trois centres dans le monde ont le courage d'entreprendre ces recherches aujourd'hui. C'est trop peu », conclut le chercheur.

Elisa Di Pietro

De Sine en Seine

Léopold Sédar Senghor à l'honneur à l'ULg

Le 9 octobre 1906 naissait, dans une petite ville côtière du Sénégal du nom de Joal, d'un père catholique de l'ethnie sérère et d'une mère musulmane d'origine peule, un petit garçon promis à une singulière destinée. Premier agrégé de grammaire d'Afrique et premier Africain à siéger à l'Académie française, il remplira son existence comme peu de ses contemporains réussiront à le faire, tout en conférant au monde de ses origines une dignité que la colonisation européenne avait foulée aux pieds ou, dans le meilleur des cas, ignorée. Professeur d'ethno-linguistique à l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer, puis président de son pays depuis son accession à l'indépendance en 1960 jusqu'en 1980, Léopold Sédar Senghor fut en outre un des pères fondateurs de la Francophonie. Et aussi, bien sûr, un poète.

C'est de cette personnalité hors du commun que traitera le colloque du lundi 30 octobre prochain, une des manifestations de l'"Année Senghor" en Communauté française Wallonie-

Bruxelles. « Durant cette rencontre, des spécialistes africains, français, et belges feront la lumière sur des aspects jusqu'ici encore peu commentés de son œuvre-action. Passant de "Sine en Seine", autrement dit du fleuve au bord duquel il est né à celui de la capitale française où il a fait ses études supérieures, il a su relever le défi de reconnaissance qui pesait sur lui et sur l'ensemble de l'univers noir en assumant haut le verbe et en l'alliant à une praxis », observe Danièle Latin, coordinatrice de cette journée scientifique internationale et maître de conférences au département de langues et littératures romanes.

On sait en effet qu'il est, en compagnie d'Aimé Césaire et Léon-Gondran Damas, à la base du mouvement de la négritude. Dans sa mémorable préface – intitulée *Orphée noir* – à l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, Jean-Paul Sartre a saisi toute l'importance révolutionnaire de ce recueil constitué par Senghor. Chez cet être de culture, "maître de langue" entre

tous, fervent partisan du métissage et du dialogue des civilisations, se conciliaient une francité qui faisait partie de lui-même et une africanité qui refusait de se laisser assimiler. En cela, il était et reste porteur d'un humanisme débouchant sur des valeurs universelles.

« Mais au-delà du désir de rendre hommage à la trajectoire exceptionnelle de Senghor, l'objectif des participants sera moins de traiter de théorie que de fournir l'occasion d'une libre analyse critique de la haute légitimité symbolique de son œuvre poétique, poursuit Danièle Latin. Quel impact significatif a-t-elle exercé sur la littérature et la langue françaises ? Et quid de son influence sur la structure du champ littéraire et linguistique ? On le voit, l'approche sera sociologique, celle-là même que les concepts introduits par Pierre Bourdieu ont contribué à dynamiser. » Nourrie par une série de communications, la journée d'études s'achèvera sur un débat général de mise en "perspective et prospective" ouvert à tous. Gageons que l'auteur du *Chant d'Ombre* (1945),

d'*Hosties noires* (1948) et d'*Ethiopiennes* (1956) – un des écrivains les plus titrés du panthéon des lettres du XX^e siècle – et de plusieurs essais littéraires et politiques sera mieux connu au terme de ces échanges. Habitée par les saveurs et les rythmes de la terre sénégalaise, sa poésie au lyrisme d'une rare pureté le mérite amplement.

Henri Deleersnijder

Lundi 30 octobre, salle Lumière. La journée d'études "L.S. Senghor en perspective dans le champ littéraire et linguistique", est organisée par le département de langues et littératures romanes de l'ULg, en collaboration avec le département Francophonie du Commissariat général aux relations internationales de la Communauté française Wallonie-Bruxelles (CGRI), et avec le soutien du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Contacts : tél. 04.366.56.50, courriel dalatin@refer.sn



BONNES AFFAIRES

PRIX

L'Association royale des médecins diplômés de l'université de Liège (AMLg) attribue chaque année un prix alternativement à un ou des spécialistes ou à un ou des généralistes. Le prix 2007 sera réservé, de préférence, à un médecin généraliste. Les travaux doivent être déposés à l'AMLg au plus tard le vendredi 15 décembre à midi.

Contacts : secrétariat de l'AMLg, tél. 04.223.45.55, site www.amlg.org

Le prix 2007 de l'Université des femmes est décerné à des étudiants ayant réalisé un travail de fin d'études au cours de l'année 2005-2006 abordant une problématique "femmes" dans un esprit féministe. Deux prix nouveaux seront octroyés : catégorie "master" premier prix de 1000 euros; catégorie "bachelier" premier prix de 500 euros. Le travail peut être défendu dans toute discipline, mais doit contribuer à enrichir les connaissances utiles aux femmes. Dossier à transmettre pour le 15 janvier 2007.

Contacts : Marcelle Diop, Université des Femmes, tél. 02.229.38.25, courriel info@universitedesfemmes.be, site www.universitedesfemmes.be

INFORMATIONS

La brochure d'information "Etudier et enseigner à l'étranger 2006-2007" est disponible. Ce guide, dresse la liste des possibilités offertes aux étudiants et enseignants de Wallonie et Bruxelles désireux de postuler pour des bourses de courte ou longue durée, pour un mandat d'assistant de langue, de lecteur dans les universités européennes ou encore comme formateur en Louisiane. Il permet également d'obtenir toutes les informations pratiques sur les possibilités de séjour d'études, de formations, de recherches, de spécialisation et d'enseignement dans les pays partenaires de notre Communauté. Cette nouvelle édition est disponible auprès :
- du service des bourses d'études, lecteurs et formateurs du CGRI, (tél. 02.421.82.05) ;
- du guichet du chercheur (ARD-ULg, (tél. 04.366.52.31, courriel veronique.dubuy@ulg.ac.be). Une édition en ligne est accessible – et téléchargeable – à l'adresse www.wbri.be/bourses



OCTOBRE

Jusqu'au 22

Pierre Paulin dans les collections du Mobilier national

Exposition de meubles du designer français dans le cadre de la Biennale de Liège, "Design 2006" avec le concours du Musée en plein air du Sart-Tilman et le Centre wallon d'art contemporain "La Chataigneraie" Au Mamac, parc de la Boverie 3, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.343.04.03, site www.mamac.org

Me • 11, 9h

Universités belges et congolaises : quelles responsabilités, quels défis ?
 Symposium organisé par la CUD et le VLIR-UOS à l'occasion du cinquantenaire de l'université congolaise et en marge de l'exposition Fifty/Fifty Nord/Sud
 Palais des Académies, rue Ducale 1, 1000 Bruxelles
Contacts : site www.cud.be/colloque-vlir-cud

Jeu • 12, 12h

La thématique de l'eau et le 7^e programme-cadre

Exposé dans le cadre des Jeurdis de l'Aquapôle
 Par Pierre Mathy, de la Direction générale Recherche de la Commission européenne
 Château de Colonster, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : aquapole@ulg.ac.be

Du 14 au 20

La douleur

Exposition organisée par le Centre de la douleur du CHU dans le cadre de la semaine européenne de la douleur
 Grande verrière du CHU, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.71.80, cnrliedn@chu.ulg.ac.be

Lun • 16, 20h

Musiques du monde

Par Liu Fang, ambassadrice de l'art du pipa (luth) et du guzheng (cithare) hors de Chine
 En collaboration avec les Jeunesses musicales
 Orchestre philharmonique de Liège, boulevard Piercot 25, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00, courriel.location@opl.be, site www.opl.be

Ma • 17, 18h30

Vision et reproduction des couleurs

Conférence dans le cadre de la Biennale de Liège, "Design 2006"
 Par le Pr honoraire Yvon Renotte (ULg)
 Théâtre universitaire, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.232.87.53, courriel.design@prov-leege.be

Me • 18, 15h

L'Université impossible ?**Le savoir dans la démocratie de marché**

Conférence dans le cadre du Club des seniors de l'AILg
 Par Jean-François Bachelet, docteur en sociologie
 Forum de Dexia Banque, avenue Destenay 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.368.81.45, courriel.nm.dehousse@ulg.ac.be

Consultez également la page agenda du site web de l'Université : <http://www.ulg.ac.be/agenda>
 N'hésitez pas à envoyer vos dates au service presse et communication, tél. 04.366.52.18, fax 04.366.57.98, courriel.presse@ulg.ac.be

Du 18 au 28 octobre

Genèse n°2, d'Ivan Viripaev et Antonina Velikanova
 Théâtre
 Mise en scène de Galin Stoev
 Théâtre de la place, place de l'Yser, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.342.00.00, courriel.billetterie@theatredeplace.be, site www.theatredeplace.be

Jeu • 19, 18h30

L'Égypte hors d'Égypte : 2000 ans d'égyptomanie en Europe et ailleurs

Conférence dans le cadre de l'exposition La Caravane du Caire
 Par Jean Winand, président du département des sciences de l'Antiquité (ULg)
 Salle académique, place du 20-août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel.jean.winand@ulg.ac.be

Jeu • 19, 19h

Parcours littéraire du poète et romancier Rossano Rosi

Entretien avec Gérard Purnelle (ULg)
 Le Fram, galerie Arcane, rue Saint-Hubert 49, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.221.06.41

Jeu • 19, 19h30

Il Fare Politica, de Hugues Lepaige
 Chronique de la Toscane rouge 1982-2004
 Dans le cadre de Tarantella Qui 2006
 Projection suivie d'un débat avec Hugues Lepaige, journaliste et co-directeur de la *Revue politique*
 Entrée gratuite
 Centre culturel de Seraing, rue Renaud Strivay, 4100 Seraing
Contacts : tél. 04.337.54.54

Jeu • 19, 20h

Sibelius, Symphonie n°5

Concert
 Paul Daniel, direction, Jean-Guihen Queyras, violoncelle
 Orchestre philharmonique de Liège, boulevard Piercot 25, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00, courriel.location@opl.be, site www.opl.be

Ven • 20, 19h

Rencontre avec Vincent Tholomé et sa poésie orale

Entretien avec Karel Logist (ULg)
 Le Fram, galerie Arcane, rue Saint-Hubert 49, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.221.06.41

Les 20, 21, 27 et 28 à 20h30, le 26 à 18h30 et le 29 à 15h

Le Bourgeois gentilhomme, de Molière

Théâtre
 Mise en scène d'André Myasnikov
 Théâtre universitaire royal de Liège, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.58.73, courriel.Robert.Germay@ulg.ac.be

Sa • 21 et 28

Traces des activités humaines dans les Hautes-Fagnes depuis l'époque romaine

Journée "Sciences et Nature"
 Avec Serge Nekrassoff, collaborateur à l'ULg
 Haute Ardenne asbl, station scientifique des Hautes-Fagnes à Mont-Rigi, route de Botrange 137, 4950 Waimes
Contacts : tél. 080.88.17.46, courriel.haute.ardenne@skynet.be, site <http://geocities.com/hauteardenne/>

Di • 22, 14h

Rencontre avec Eva Kavian, romancière et animatrice d'ateliers d'écriture

Entretien avec l'écrivain Serge Delaive
 A 15h30, atelier d'initiation à l'écriture romanesque sur le thème du hasard
 Le Fram, galerie Arcane, rue Saint-Hubert 49, 4000 Liège
Contacts : inscriptions et informations, tél. 04.221.06.41

Ma • 24, 20h

Vin et santé : amis ou ennemis ?

Conférence-débat organisé par la société médico-chirurgicale de Liège
 Palais des congrès, esplanade de l'Europe, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel.medicochir@skynet.be

Me • 25, 15h

Actions d'un centre de science dans l'essor économique et culturel d'une région

Conférence dans le cadre du club des seniors de l'AILg
 Par Martine Jaminon, directrice de la Maison de la science
 Forum de Dexia Banque, avenue Destenay 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.368.81.45, courriel.nm.dehousse@ulg.ac.be

Me • 25, 18h

La recherche dans les musées d'archéologie est-elle en crise? Le cas du Québec

Conférence organisée par la section histoire de l'art, archéologie, muséologie
 Par Pierre Desrosiers (Direction du patrimoine du Québec)
 Salle Wittert, place Cockerill, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.53.41

Jeu • 26, 20h

La symbolique des peaux peintes chez les indiens des plaines

Conférence
 Par Emmanuelle Dethier
 Musée de la Préhistoire, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.5476, courriel.Marcel.Otte@ulg.ac.be

Ve • 27, 20h

Toâ ou Ecoutez bien, Mesdames, de Sacha

Guitry
 Théâtre
 Par le Théâtre Arlequin
 Au Trocadéro, rue Lulay des Fèvres 6a, 4000 Liège
Contacts : tél. location 04.223.34.44

NOVEMBRE

Jeu • 2, 18h30

Aïda, un opéra péplum ?

Conférence dans le cadre de l'exposition La Caravane du Caire
 Par Jean-Marcel Humbert, conservateur général du patrimoine à l'Inspection générale des musées de France
 Salle académique, place du 20-août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel.jean.winand@ulg.ac.be

Les 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11 et 18 à 20h, les 5 et 12 à 15h

Aïda, de Verdi

Opéra
 Direction musicale d'Alain Guingal
 Opéra royal de Wallonie, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.221.47.20, courriel.location@orw.be, site www.orw.be

Me • 8, 17h

Les villes multiculturelles

Conférence organisée par la Société géographique de Liège
 Par le Pr Teresa Barata-Salgueiro (université de Lisbonne)
 Auditorium J.A. Sporck, Institut de géographie (B12) au Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.53.24

Jeu • 9, 20h

L'Oiseau de feu, de Stravinsky

Concert
 Direction : Pascal Rophe, violon : Augustin Dumay
 Orchestre philharmonique de Liège, boulevard Piercot 25, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00, courriel.location@opl.be, site www.opl.be

Les 11 et 12, de 10 à 18h

Un grain de sel

Exposition Interminérale organisée par l'Association des géologues amateurs de Belgique
 Palais des congrès de Liège
Contacts : tél. 04.365.01.43

concours cinema



The science of sleep

Un film de Michel Gondry, France, 2006, 1h46.

Avec Gael Garcia Bernal, Charlotte Gainsbourg, Alain Chabat, Miou Miou, Emma de Caunes, etc.

Stéphane Miroux arrive à Paris. Sa mère lui a trouvé un travail chez un fabricant de calendriers et lui prête son appartement qu'elle vient de quitter pour aller vivre avec un nouveau compagnon. Entre son travail où il ne peut exploiter ses talents de dessinateur et un appartement familial vide, sa vie est plutôt monotone. Stéphane se réfugie alors dans un monde onirique où il anime avec des caméras en carton une émission sur les rêves.

On se souvient encore du magnifique *Eternal Sunshine*. Michel Gondry persiste dans sa quête du monde des rêves. *The science of sleep* analyse en quoi la relation entre deux personnes est influencée par les rêves et inversement. Autobiographique aussi, *The science of sleep* est le premier film écrit et réalisé uniquement par Michel Gondry. Le réalisateur choisit même de le tourner dans son propre immeuble et prend Gael Garcia Bernal pour alter ego. Mais il s'agit surtout de poésie. Le monde de Stéphane est rempli de maisons en carton, de peluches animées, de mers en cellophane. Parallèlement, le monde de Gondry est loin des effets spéciaux digitaux. C'est de bricolage qu'il s'agit. Loin de toute nostalgie, il veut manipuler les objets et nous livre ainsi un film fantaisiste, fluide, simple, inventif, vrai, magique, drôle, émouvant, farfelu, onirique. Une invitation au voyage à ne pas manquer...

Christelle Brüll

Si vous voulez remporter une des dix places mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'asbl Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.52.18, le mercredi 18 octobre entre 10 et 10h30, et de répondre à la question suivante : avec quelle chanteuse Michel Gondry eut-il une collaboration artistique longue et fructueuse ?



AGENDA

Des goûts et des couleurs

J.L. Wertz

Liège offre une place au design

Pour sa 3^e édition, la biennale de Liège consacrée au design, Design 2006, se décline en couleur dans la Cité ardente, et ce jusqu'au 22 octobre.

En collaboration avec l'Association liégeoise pour la promotion de l'art contemporain (Alpac), le Groupe µ, sous l'égide de trois de ses membres – les Prs Jacques Dubois, Jean-Marie Klinkenberg et Francis Edeline (photo), ancien directeur du Cebedeau qui en assure la direction scientifique –, organise un colloque au Musée d'art moderne et d'art contemporain (Mamac) le samedi 14 octobre, sous le titre "Des goûts et des couleurs".

Les couleurs sont notre quotidien. Elles baignent notre existence, animent paysages, mobiliers et vêtements, traversent nos rêves, symbolisent nos idéaux et nos rejets. De plus, elles n'ont pas cessé d'occuper les artistes de tous bords en recherche d'harmonie et d'harmoniques. Pourtant, chacun a en tête l'expression "De gustibus et coloribus non disputatur". A contre sens de cet adage, le colloque veut démontrer qu'un discours positif sur la couleur est possible.

Au cours des dernières décennies, en effet, d'immenses progrès ont été enregistrés dans la connaissance de la couleur, dans des disciplines aussi variées que la physique, la neurophysiologie, la psychologie, etc. L'objet de ce colloque est d'informer le grand public cultivé de ces avancées, mais en privilégiant les aspects qui conditionnent sa vie de tous les jours : les mots qu'il emploie, les vêtements qu'il porte, les villes qu'il parcourt, l'éclairage qui le baigne, sans oublier les symboles culturels véhiculés par la couleur. Des experts et praticiens français et belges feront le point sur des sujets aussi variés que le sens de la couleur, son vocabulaire, l'harmonie colorée, la couleur dans la mode et dans l'éclairage. Parmi eux, citons des représentants

du Centre de recherche et de restauration des musées de France, du Centre français de la couleur et de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs. Il apparaîtra notamment que la richesse, et même la surabondance de l'univers des couleurs place l'homme devant la nécessité d'opérer des choix pour en restreindre la complexité. Pour cela, il choisira soigneusement ses éclairages urbains et muséaux, la couleur des tissus d'ameublement et de mode, etc. Dans quelle mesure les artistes sont-ils concernés par ces directives ? Trois d'entre eux, Luis Salazar, Michel Leonardi et Bernard Villers, répondront à cette question et témoigneront de leur travail de coloriste en commentant leurs créations.

« J'aborderai pour ma part la notion d'harmonie des couleurs, explique Francis Edeline. L'harmonie est une de ces notions passe-partout que l'on emploie dans tous les domaines sans se sentir obligé de la définir. J'essayerai de montrer l'évolution historique du concept, non sans mettre en évidence, pour chaque théorie, une dérive normative et une idéologie de soutien. Il apparaîtra que les bases physiques de l'harmonie sont réelles mais minces, et qu'elle doit être soigneusement distinguée de l'esthétique. Tantôt fondée sur l'analogie (les camaïeux, les tons pastel), tantôt sur les contrastes (couleurs complémentaires), l'harmonie peut être très utile dans notre quotidien, notamment par sa faculté de faire naître un confort symbolique et de renforcer la cohésion de notre groupe social. »

Pa.J.

Jusqu'au 22 octobre, au Musée de la vie wallonne et dans 15 autres lieux de la ville de Liège. Programme complet sur le site www.design2006.be. Colloque le 14 octobre au Mamac, parc de la Boverie 3, 4020 Liège, tél. 04.343.04.03, site www.mamac.org. Entrée libre.

Contacts : Office provincial des métiers d'art (Opma), tél. 04.232.86.76, courriel design@prov-liege.be

Grandes conférences

Après une première saison très appréciée des « Grandes conférences Liégeoises » par un public toujours plus nombreux, la ville de Liège et l'ULg ont décidé d' étoffer le programme de l'année à venir. Sept conférenciers prendront ainsi la parole au cours de cette nouvelle année académique pour nourrir le débat sur de grandes questions de société.

- Wilfried Maertens, le jeudi 26 octobre
"La vocation fédérale de la Belgique et de l'Union européenne"
- Albert Jacquard, le jeudi 23 novembre
"Mon utopie"
- Luc Ferry, le jeudi 18 janvier
"Apprendre à vivre"
- Hubert Reeves, le mardi 13 février
"L'avenir de la vie sur la Terre"
- Boris Cyrulnik, le mardi 27 février
"Corps et âmes : comment la manière d'aimer façonne notre cerveau"
- Christiane Singer, le jeudi 15 mars
"Le pire n'est pas fatal"
- Benoîte Groult, le jeudi 26 avril
"Des droits de l'homme aux droits humains"

Toutes les conférences auront lieu au Palais des congrès de Liège, salle de l'Europe.

Les abonnements et places par conférence sont en vente via Infor-spectacle, tél. 04.222.11.11, ou à Belle-Ile, tél. 04.341.34.13, ou via le site www.gclg.be

Contacts : Bernadette Stassen, tél. 04.221.93.74/69, courriel bernadette.stassen@gclg.be, site www.gclg.be

le 15^e jour du mois

Le Bourgeois gentilhomme

Le Théâtre Arlequin fête ses 50 ans

Rencontre avec José Brouwers, fondateur et directeur du Théâtre Arlequin, un grand homme du théâtre liégeois.

Le 15^e jour du mois : Comment vous est venue l'idée de monter "Le Bourgeois gentilhomme" ?

José Brouwers : J'avais envie d'offrir à nos spectateurs une grande soirée pour fêter notre anniversaire. Mais il me fallait une grande salle. Jean-Louis Grinda, directeur de l'Opéra royal de Wallonie, accepta de me prêter sa salle et m'interpella : que voulais-je monter ? J'ai répondu, pris de court, « un grand Molière ! ». C'est ainsi qu'est née l'idée de présenter *Le Bourgeois* dans sa version longue, c'est-à-dire avec orchestre, un vieux rêve de Grinda à qui l'anniversaire du Théâtre Arlequin donnait l'occasion de travailler avec des comédiens. Il a engagé les Agremens, orchestre baroque avec des instruments d'époque, des choristes, des chanteurs, des danseurs. Je n'ai pas une troupe énorme. On a donc fait une coproduction avec les théâtres du Luxembourg. J'avais besoin notamment de Marc Olinger, directeur du théâtre des Capucins, pour jouer Monsieur Jourdain.

Le 15^e jour : Le monter dans sa version longue n'est pas courant ?

J.B. : C'est une grosse production. C'est une comédie-ballet. Généralement, on la joue en comédie et on écarte tout ce que Lully a fait avec Molière. Mais ici, on va la monter vraiment comme Molière l'a imaginée pour Louis XIV. C'est une commande du Roi Soleil qui voulait se venger d'une ambassade turque qui l'avait pris de très haut. A l'époque, il y avait non seulement le texte mais aussi la danse, la musique, le chant. C'est un spectacle total. Et c'est la première comédie musicale avant que Lully n'aille plus loin en créant l'opéra français.

Le 15^e jour : Quel est votre rôle ?

J.B. : J'ai fait la dramaturgie. J'essaye d'aller le plus loin possible dans le texte pour aider les comédiens à trouver leur personnage. Et je joue le maître de philosophie, ce qui ne va pas vous étonner.

Le 15^e jour : Qu'en est-il de la mise en scène ?

J.B. : La mise en scène est signée Claire Servais, anciennement au Théâtre Arlequin et aujourd'hui metteur en scène à l'opéra de Liège. Nous avons la chance d'être dans un très beau cadre inauguré au

début du XIX^e siècle qui rappelle Versailles : un cadre idéal pour *Le Bourgeois*. Nous avons essayé de retrouver l'esprit de l'époque, avec l'aide d'un styliste spécialisé dans les costumes d'époque. C'est une Liégeoise – Valérie Urbain – qui a fait les décors et elle a privilégié une chose très en vogue au XVII^e : les machines avec envois, lesquelles ont été abandonnées lorsque le cinéma a fait beaucoup mieux.

Le 15^e jour : Si l'esthétique et la mise en scène sont fidèles à l'époque, en quoi monter le Bourgeois a-t-il un intérêt contemporain ?

J.B. : Nous avons une vision un peu particulière du bourgeois : c'est le personnage à qui on peut donner des coups de pied dans le derrière. C'est le comique. Un personnage ridicule parce qu'ambitieux. Mais si on étudie les choses d'un peu plus près, cette ambition n'est quand même pas à négliger. Nous avons tous l'ambition d'aller plus loin. Lui, il se rend compte à un moment donné dans sa maturité qu'il n'a pas de connaissances, sur le plan de l'art, de la langue, de la culture, et il s'entoure – parce qu'il a les moyens bien entendu – de maîtres qui vont essayer de lui inculquer les rudiments culturels. Il a l'ambition de s'élever socialement. Qui ne l'a pas ? Peu de gens prennent conscience qu'ils peuvent s'élever en se cultivant, en essayant de travailler pour aller plus loin. Certes, il fera rire, mais on n'en fait pas un personnage ridicule.

Le 15^e jour : Un souhait pour l'avenir ?

J.B. : On n'arrête pas le théâtre comme on arrête une carrière de fonctionnaire. On a toujours des choses à dire, des messages à faire passer. Cela permet aussi de projeter des jeunes vers l'avenir. Tant que je pourrai le faire, je le ferai.

Propos recueillis par Christelle Brüll

Le Bourgeois gentilhomme, au Théâtre royal de Liège, du 11 au 14 octobre à 20h et le 15 à 15h.

Contacts : informations et réservations www.theatrearlequin.be

La Constitution

L'année 2006 célèbre le 175^e anniversaire de la Belgique. Anne-Marie Lizin, présidente du Sénat, a souhaité dans ce cadre créer un événement autour de la naissance de la Constitution du 7 février 1831. Elle a fait appel à Clément Triboulet, ancien membre du Théâtre universitaire liégeois, pour une reconstitution historique des débats qui ont forgé la Belgique en la dotant d'une Constitution qui garantit les libertés conquises. Le spectacle d'une demi-heure a été joué – en français et en flamand – au Sénat les 7, 8, 9 février derniers avec un franc succès : près de 5000 élèves du primaire y assistèrent.



Robert Gernay, directeur du TURLg, y tint un rôle, celui du président du Sénat. « En jouant, je me suis aperçu que ce texte était très libéral, très progressiste. Mais plus je jouais la pièce, plus je me disais qu'on n'en était plus là à présent et me demandais ce qui avait pu changer. Cette pièce est un prétexte pour parler d'aujourd'hui », constate-t-il. C'est donc assez logiquement que notre metteur en scène s'est proposé de monter le spectacle avec l'équipe du TURLg, au sein de l'Université.

Trois représentations auront lieu dans la salle académique et un débat autour de la Constitution et de l'évolution de la Belgique, mené par le Pr Philippe Raxhon, clôturera la soirée. Tout à fait fidèle à la réalité historique, la pièce s'octroie un petit dérapage plein d'humour vers la fin. La première aura lieu le 15 novembre. Une manière universitaire et inédite de célébrer la fête de la dynastie.

Christelle Brüll

La pièce sera jouée les 15 et 17 novembre à 20h30, le 16 à 18h30, et le 19 à 15h dans la salle académique de l'Université, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : informations sur le site www.turlg.ulg.ac.be



BREVES

MÉTHODE

Le séminaire "Mémoires et rapports", organisé conjointement par l'Institut supérieur de langues vivantes et le service guidance-étude, aura lieu le samedi 21 octobre de 9 à 13h à l'auditoire Durkheim (B31), campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : Marielle Maréchal, tél. 04.366.54.89, courriel mmarechal@ulg.ac.be

CONFUCIUS

L'Institut Confucius entre dans le vif du sujet et propose **des cours de langue et culture chinoises** : "Initiation à la langue chinoise", "Calligraphie chinoise", "Pensée chinoise" et "Société chinoise". Les cours ont commencé début octobre.

Contacts : Eric.Florence@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/enseignement/confucius

SCIENCES

Découvrir les sciences par l'entremise d'un objet du quotidien. Favoriser les échanges entre l'école secondaire, l'université et l'entreprise. Initier les jeunes à la démarche scientifique... Pour la quatrième année, **Réjouissances et ses quatre autres partenaires universitaires du réseau Scité** soutiennent les projets d'élèves de la fin du secondaire et de leurs enseignants.

Contacts : site www.ulg.ac.be/sciences/sciences_quot/

FORMATIONS CONTINUÉES

L'administration de l'enseignement et des étudiants (AEE - Force Ulg) édite une brochure recensant **les formations proposées à l'ULg pour les enseignants du fondamental et du secondaire**. Son site web donne aussi accès aux dossiers pédagogiques récemment édités.

Contacts : www.force.ulg.ac.be

CASTING

Les universités et les écoles supérieures de la Grande Région (Nancy, Metz, Liège, Luxembourg, Trèves, Sarrebruck et Kaiserslautern) se réunissent pour **mettre en scène le fameux Opéra de quat'sous de Brecht**. Actuellement, les organisateurs recherchent des étudiants en art dramatique et en musique. Les castings auront lieu du 24 au 26 octobre.

Contacts : François Carbon, université du Luxembourg, avenue de la Faïencerie 162a, 1511 Luxembourg, tél. 00 352.46.66 44-6577, Courriel francois.carbon@uni.lu



Nouveau mandat

Entrée en fonction des deux co-présidents de la Fédé

Pour les nouveaux universitaires, la découverte de notre *Alma mater* n'est pas toujours chose aisée. Mais cette année encore, la Fédération des étudiants est au service... des étudiants. Que ce soit pour soutenir des projets ou défendre leurs intérêts, elle fait en sorte que l'année universitaire se passe dans des conditions optimales et propices à l'ouverture d'esprit de chacun. La nouvelle équipe d'administrateurs, sous l'impulsion de Roland Neyrinck et Vinoj Schmetz, élus co-présidents en juin dernier, a pour projet de mener à bien trois missions principales de la Fédé : informer, représenter et animer.



Vinoj Schmetz



Roland Neyrinck

Voici bientôt quatre ans que Roland Neyrinck (agrégation en chimie) fait partie de la Fédé et qu'il représente les étudiants au conseil d'administration (CA) de l'ULg. « C'est le processus de Bologne qui a été l'élément déclencheur, explique-t-il. Pour m'assurer que les intérêts des étudiants étaient défendus à l'Université, je me suis présenté aux élections. Bien vite, je me suis rendu compte que la représentation étudiante ne se limitait pas à ce dossier, mais qu'une foule d'autres débats et projets touchaient les étudiants. Depuis, je ne me suis jamais arrêté, pris par la passion, la curiosité et l'envie d'améliorer le quotidien des étudiants. »

Pour mener le bateau fédéen jusqu'au port de ses ambitions, Roland Neyrinck n'est pas seul. Il est accompagné de Vinoj Schmetz (2^e épreuve du grade ingénieur de gestion). Ce dernier n'en est pas à sa

première expérience en la matière. Véritable bilingue, il fut délégué de cours, s'impliqua dans le conseil de Faculté, dans le conseil des études, au CA de l'ULg, de la Fédé, au CIUF, et encore au conseil d'Académie Wallonie-Europe. « Tout cela m'est plus ou moins familier, remarque-t-il. Mon ambition est de guider au mieux une équipe fédéenne jeune et pleine de dynamisme. Un objectif me tient particulièrement à cœur, celui de recentrer la Fédé sur les préoccupations directes des étudiants, à savoir : frais d'études, qualité de l'infrastructure, calendrier académique, mobilité, règlement d'études et critères de délibération. »

Malheureusement, il n'y a actuellement qu'un nombre très restreint d'étudiants actifs et impliqués dans la gestion de leur campus : soit 28 personnes pour com-

bler les 300 places laissées aux étudiants dans tous les organes décisionnels de l'Université. Réalistes, les deux co-présidents de la Fédé constatent : « Ce n'est un secret pour personne : la représentation étudiante est faible et peu de jeunes nous soutiennent. Cela a comme conséquence une sous-représentation dans nombre d'organismes, tant au niveau facultaire qu'interfacultaire. Il est donc vital que nous trouvions des solutions afin de construire une représentation forte et efficace. » Dans cette perspective, la Maison de la Fédé aimerait organiser un week-end de formation aux représentants étudiants pour parfaire leur prise

de parole en public ou encore leur gestion de réunions.

L'Université n'est pas uniquement un lieu d'apprentissage académique; c'est également un endroit d'ouverture sur le monde. « Mais encore trop d'étudiants viennent y chercher un diplôme comme un bien qui s'achète, souligne Roland Neyrinck. Ces quelques années sont au contraire une formidable occasion de s'enrichir personnellement. Et la Fédé est là pour vous y aider... »

Samuel Ledoux

Contacts : tél. 04.366.31.99, courriel info@fedee-ulg.org, site www.fedee-ulg.org

Journée Bachelier J-1

Plus de 2000 étudiants nouvellement inscrits à l'ULg se sont rendus sur le campus du Sart-Tilman, le 14 septembre dernier, lors de la "Journée Bachelier J-1", concoctée à leur intention par le service promotion et information sur les études. Parmi eux, près de 200 étudiants Erasmus découvraient l'Université sous le soleil.

Une pré-rentree sur mesure pour ces "petits nouveaux", lesquels ont eu le privilège, en

un seul lieu, de discuter avec des étudiants aguerris, de découvrir les associations étudiantes et culturelles ainsi que les différents services mis à leur disposition au sein de notre *Alma mater*.

Last but not least, le concert de l'après-midi réjouit les cœurs : Orfeo qui fit sensation aux dernières Francofolies et Malibu Stacy, révélation liégeoise dans le monde du rock, mirent le feu au campus.



La Caravane du Caire – l'Égypte sur d'autres rives

Sous la direction d'Eugène Warmenbol
La Renaissance du livre, Tournai, septembre 2006



La civilisation pharaonique fascine depuis plusieurs siècles. De l'égyptologie à l'égyptosophie, de l'ésothérisme à la science, cet intérêt a pris de multiples formes, créées par des per-

sonnages parfois hauts en couleur. Ce livre propose d'examiner à travers un contexte spécifique – la ville de Liège du milieu du XIX^e siècle à nos jours – les divers aspects de l'engouement des amateurs et des chercheurs pour la civilisation égyptienne, proclamée civilisation première. En deuxième partie, l'ouvrage donne le catalogue des collections des Musées Curtius et du Verre qui constituent une expression concrète de la redécouverte de l'Égypte. Formées autour d'un noyau présenté en 1865 à l'Institut archéologique liégeois par le baron d'Otrepe de Bouvette, ces collections réservent aux lecteurs maintes surprises et découvertes.

Avec les contributions du Pr Michel Malaise, de Dimitry Laboury et de Jean Winand, de l'ULg.

Notre étoile en stéréo

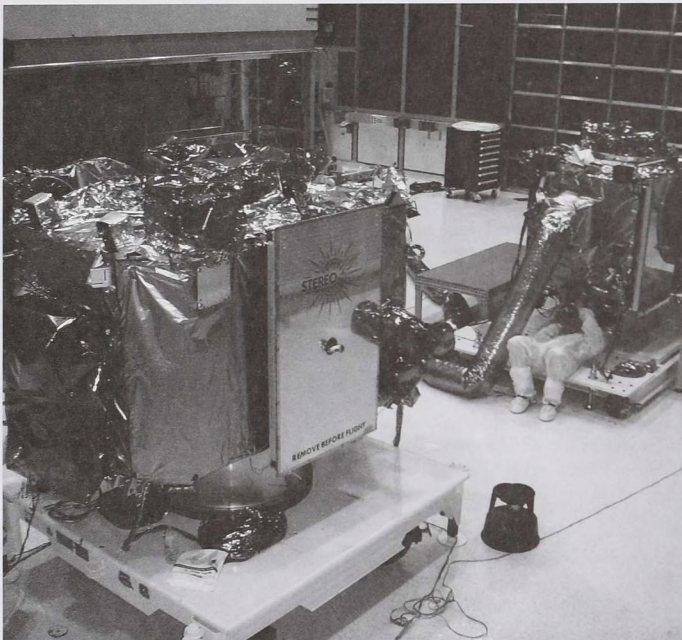
Le savoir-faire liégeois sous l'astre solaire

Soleil ! Sa présence éclatante ou discrète, qui fait la pluie et le beau temps, est au cœur de notre quotidien. Notre étoile, sans qui la vie n'existerait pas, reste une boule mystérieuse dont on discerne mal les caprices et leurs effets énergétiques sur notre planète. Le Centre spatial de Liège (CSL) et l'Observatoire royal de Belgique (ORB) collaborent, avec beaucoup d'efficacité, à des missions internationales dans l'espace pour découvrir comment le Soleil se comporte et influence l'environnement spatial avec ses colères capricieuses, appelées éruptions.

Météo spatiale

On sait que les éruptions solaires donnent lieu à de violentes éjections de matières et à de puissants vents de particules qui agissent sur le milieu terrestre en provoquant de sérieuses perturbations électro-magnétiques. Une nouvelle discipline scientifique, dite "météo spatiale" (*Space Weather*), a vu le jour. Elle a pour but d'évaluer ces sautes d'humeur, surtout d'en prévoir l'évolution, vu que les activités humaines s'en trouvent affectées. Avec des effets néfastes : le dysfonctionnement des réseaux d'électricité, les difficultés de la propagation des ondes radio, des erreurs de précision des systèmes de navigation, l'augmentation des radiations autour de la Terre, l'impact de ces variations sur le changement global...

Les chercheurs belges, au CSL et à l'ORB, sont des pionniers dans l'étude des phénomènes de "météo spatiale". A bord de satellites d'observation du Soleil, ils sont partie prenante dans le développement d'in-



Les jumeaux de Stéréo

truments et dans le traitement des données. Ainsi, ils sont impliqués dans la mission Soho (*Solar & Heliospheric Observatory*) avec un télescope dans l'ultraviolet extrême qui, depuis dix ans, transmet plusieurs fois par jour des vues de l'agitation du disque solaire.

La suite de Soho s'appelle Stereo (*Solar Terrestrial Relations Observatory*) et on la doit à la Nasa. Il s'agit de deux satellites identiques – de vrais jumeaux, chacun d'une masse de 620 kg – qui vont être expédiés dans l'espace, dès ce 25 octobre, par une fusée américaine Delta lancée du cap Canaveral. Ils vont passer près de la Lune et ricocher sur son champ de

gravité afin de se placer en orbite solaire : l'un (Stereo-Ahead), précédant notre planète, et l'autre (Stereo-Behind), dans son sillage, sont chargés de regarder simultanément notre étoile. Ce qui va permettre de réaliser "en direct" une vision 3D (stéréoscopique) de ce qui caractérise le comportement du Soleil.

Expertise liégeoise

Vu le savoir-faire, tant technologique que scientifique, qu'ils ont démontré avec la mission Soho toujours en cours, le CSL et l'ORB ont été sollicités par l'équipe américaine du Naval Research Laboratory pour équiper chaque Stereo avec un système innovant de prises de vues dans l'ultraviolet extrême. L'optique dans cette bande spectrale est reconnue mondialement comme une spécialité liégeoise !

Le Centre spatial de Liège a conçu, testé et certifié deux imageurs

héliosphériques qui serviront à des observations de qualité, avec un très grand angle de vue, des éjections de matières de la surface solaire jusqu'à l'environnement terrestre. Il a été responsable d'un élément-clé qui assurera le bon fonctionnement de l'imageur : le baffle de protection destiné à protéger les optiques de toute lumière parasite qui aveuglerait l'instrument, l'empêchant de visionner les nuages éjectés de la couronne solaire. Vraiment, à l'heure de l'exploration intensive de notre étoile, il y a de quoi être fier d'être Liégeois !

Théo Pirard

Pour en savoir plus : <http://stereo.jhuapl.edu/>



BREVES

DÉCÈS

Nous avons le vif regret de vous faire part du décès, survenu accidentellement le 29 août, de **Sandra Bossat**, étudiante à la faculté de Médecine vétérinaire; celui, survenu le 5 septembre, d'**Alix Grosjean-Sevrin**, membre du personnel administratif des bibliothèques; celui de **Luc Delbouille**, professeur émérite de la faculté des Sciences, le 7 septembre, et de **Michel Vanguestaine**, chargé de cours honoraire à la faculté des Sciences, le 21 septembre.

Par ailleurs, le département de gynécologie-obstétrique de l'Ulg a le regret de vous informer du décès, survenu ce 24 septembre, de **Frédéric van den Brûle**, maître de recherche au FNRS en faculté de Médecine. Agrégé de Faculté, il s'était distingué par des recherches de niveau international sur le cancer du sein, publiées dans les meilleures revues scientifiques. La clarté et l'excellence de ses communications scientifiques en faisaient un enseignant chevronné et un orateur apprécié de ses étudiants et collègues. Sur le plan clinique, sa compétence étendue en gynécologie fonctionnelle et en hystérocopie faisait autorité. Ses qualités humaines, son amabilité envers ses patientes, ses collègues et les étudiants étaient connues de tous. Au cours de sa longue maladie, Frédéric a fait preuve d'un courage exceptionnel et d'une ténacité hors pair, continuant à s'investir, avec grande compétence et humanité, dans ses activités de clinicien et de chercheur. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

INFORMATIQUE

STE-Formations Informatiques (Ulg) et le Gefora proposent une **formation gratuite de sept mois qui prépare à la fonction d'analyste-programmeur en PowerBuilder**. Sa mission est la programmation intranet et internet d'outils de gestion de bases de données conséquentes (banques, ministères, commission européenne, etc.). Outre PowerBuilder et la gestion de bases de données, la programmation par composants avec EAServer (EJB...), UML, XML, Java et .NET sont également une part essentielle de la formation. La formation débutera à Liège le 16 octobre et sera suivie d'un stage en entreprise de six semaines.

Contacts : STE-Formations, tél. 04 366.90.50

PORTES OUVERTES

L'observatoire de Cointe ouvre ses portes : visites guidées du grand télescope, de la lunette méridienne et du planétarium, expositions pour les enfants et nombreuses autres animations astronomiques. Le samedi 21 octobre, de 14 à 18h, avenue des Platanes 17, 4000 Liège.

Contacts : renseignements sur le site www.astro.ulg.ac.be/~sal

Le personnel à la fête



T. Ulg

La fête du personnel 2006 proposait cette année un **embarquement immédiat** pour un tour du monde des saveurs. Quel endroit plus symbolique que la magnifique aéro-gare de LIEGE Airport pour effectuer ce voyage à la découverte des cuisines du monde ! L'écrin était à la mesure du grand succès de foule rencontré cette année pour une fête *new look*, laquelle a attiré près de 800 personnes, au-delà même des prévisions de l'administration des ressources humaines, organisatrice de l'événement. Le recteur Bernard Rentier s'est "longuement" interrogé sur l'origine de ce succès. « *Bien entendu, l'exclus d'office la gratuité pour les membres du personnel, ce ne peut être la raison...* », a-t-il relevé avec malice dans son discours d'accueil. Après le tirage de la tombola par les Autorités, avec comme il se doit quelques billets pour des destinations ensoleillées, le DJ invita les invités à fouler la piste... de danse. Ambiance décontractée et chaleureuse pour une fête qui a séduit le personnel dans sa nouvelle formule.

D.M.



BREVES

CHINE

L'université de Liège va prochainement installer, avec le soutien financier et opérationnel de l'Awex, un **bureau de représentation à Shanghai** afin d'aider ses sociétés essayées et autres entreprises à haut potentiel technologique à y développer leurs projets commerciaux. Cette décision répond notamment à un désir exprimé par une vingtaine de spin-offs de l'ULg, lors d'une enquête menée au printemps dernier.

Contacts : Jean-Paul Dispas, Interface Entreprises-Université, tél. 04.349.85.46, courriel jp.dispas@ulg.ac.be

ALIMENTS

Le pôle de compétitivité **"Agroindustrie"** fait partie des quatre pôles lancés dans le cadre du plan Marshall qui ont reçu cet été l'aval du Gouvernement wallon. Il réunit plus de 90 partenaires industriels, 700 chercheurs répartis dans plus de 70 équipes de recherche et plusieurs centres de formation spécialisés. Les priorités du pôle se déclinent en quatre axes : aliments-santé, technologies innovantes, emballages à usage alimentaire et filières d'industrie alimentaire durables.

Contacts : site www.wagralim.be

MICROSYS

Le Centre de démonstration et d'expérimentation de **microsystèmes Microsys** a été mis sur pied par l'université de Liège il y a un peu plus d'un an, grâce au concours des fonds structurels. Un de ses objectifs est de permettre la réalisation de prototypes innovants afin d'améliorer le produit ou la production des industriels. Dans ce cadre, Microsys inaugure une collaboration avec l'entreprise Magotteaux pour l'amélioration de certains de ses produits. La société BEA/BER a, quant à elle, reçu une formation sur un équipement de haute technologie, permettant la réalisation de tests de cisaillement sur des puces afin d'assurer la qualité de son produit fini.

Contacts : Interface Entreprises-Université, courriel m.saintmard@ulg.ac.be

BUSINESS PLAN

Depuis cinq ans déjà, l'ULB organise un concours de **business plans** à destination des étudiants de toutes les sections, initiés ou non. Cette année, le concours **"Start Academy"** s'adresse également aux étudiants **liégeois**. Par équipes pluridisciplinaires de deux à quatre personnes, les participants présentent leur projet à un jury de professionnels et sont aidés dans la conception de leur plan d'affaires par des formateurs renommés. De nombreux prix sont prévus pour les équipes gagnantes. Avis aux amateurs...

Contacts : j.tyrekids@cide.be, www.startacademy.be et lors des soirées Génération Entreprendre.

Concentration de lumière

Joli contrat pour Lucimed, spin-off de l'ULg

Chacun en a fait l'expérience : un temps malsade est mauvais pour le moral ! L'absence de lumière rend morose et, on le sait depuis peu, influe négativement sur notre santé. Explication scientifique : lorsque la lumière naturelle se fait rare, la synchronisation de nos rythmes biologiques circadiens s'en trouve perturbée, ce qui provoque des troubles divers (insomnies, états dépressifs, somnolence, prise de poids, fatigue, etc.) Foi de Scandinaves. Ceux-ci estiment en effet que 3 à 6% de la population – surtout des femmes – souffrent de dépression liée au manque de lumière. Dans nos régions, 15% des individus seraient atteints du "blues de l'hiver" ; en Laponie, ce chiffre avoisine 30% contre 1 ou 2% en Floride. Des statistiques qui permettent de faire un lien direct entre la luminosité et le bien-être et confortent nos impressions : un ciel trop gris est cruel pour le corps et l'esprit.

En automne et en hiver, exposé moins longtemps à la lumière du jour, notre cerveau fonctionne en mode

"nuit", ce qui, aux dires des scientifiques, produit des perturbations chimiques. En fait, il reçoit un message indiquant que nous sommes en fin de soirée ; il fabrique alors de la mélatonine pour favoriser le sommeil... à 10h du matin. Or, un taux trop élevé de mélatonine produit un effet fatigant et déprimant. Parallèlement, le taux de sérotonine trop élevé augmente également l'appétence pour les sucres. Les dépressions saisonnières ne seraient donc pas dues à des causes psychologiques, mais bien à des troubles biologiques. Logiquement aussi, elles s'accompagnent souvent d'une prise de poids.

Récemment, les médecins ont démontré qu'une exposition de la rétine à une lumière blanche de haute intensité était bénéfique aux patients atteints par ces troubles. On parle dès lors de "luminothérapie", un concept bien connu dans le Grand Nord où de nombreux individus prennent leur petit déjeuner devant un écran de lumière.

La Wallonie n'est pas à la traîne en la matière. Dès la fin des années 90, Robert Poirrier, chef de service associé en neurologie au CHU et responsable du Centre d'étude des troubles de l'éveil et du sommeil, mit au point un casque à visière lumineuse commercialisé par la firme Schröder. Depuis lors, Vincent Moreau, du laboratoire Hololab (département de physique), et Robert Poirrier, du CHU, ont fondé une spin-off du nom de Lucimed* et développé, avec leurs partenaires industriels, un dispositif original de luminothérapie faisant appel aux dernières innovations de la photonique et des nanotechnologies : la Luminette.

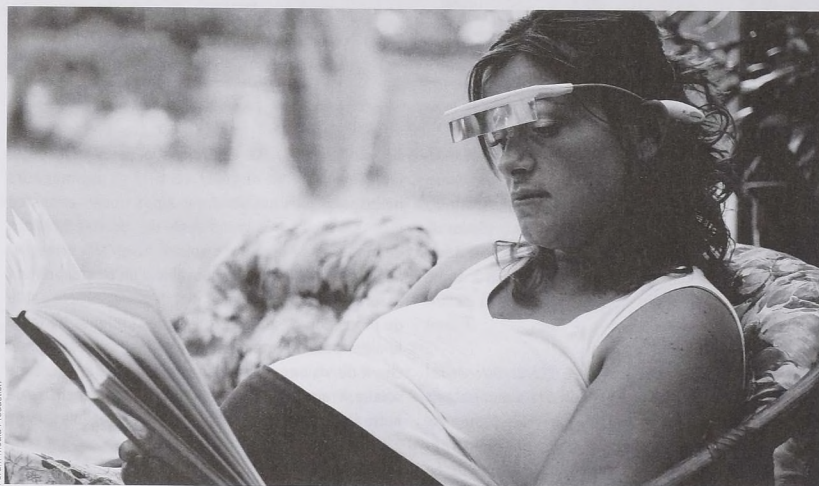
Système révolutionnaire, la Luminette permet de bénéficier des bienfaits de la luminothérapie sans devoir s'arrêter de bouger, de travailler, de lire. Il s'agit d'une paire de lunettes ergonomiques dont le dispositif original de luminothérapie fait appel aux dernières innovations de la photonique et des nanotechnologies : la Luminette.

Aujourd'hui, la société Lucimed vient de signer son premier accord pour la distribution des Luminettes au Bénélux et en France : 20 000 exemplaires vont ainsi être fabriqués en Wallonie.

Pa.J.

*Baptisé "Eclat", le programme fut financé par la Région wallonne.

Contacts : Lucimed, tél. 085.240.680, courriel info@lucimed.com, site www.lucimed.com



Génération Entreprendre

Une invitation à rêver son avenir

Suite au succès des deux premières éditions, Génération Entreprendre 3 se tiendra au Palais des congrès de Liège, le 13 octobre prochain.

Coordinateur de l'événement qui s'étend sur cinq soirées dans toute la Wallonie, le Conseil pour l'innovation et le développement de l'entreprise (Cide) entend susciter l'envie d'entreprendre chez les jeunes. L'opération a donc pour but de leur montrer les aspects concrets de la vie d'un entrepreneur et les avantages de sortir des sentiers battus pour réaliser son propre projet de vie.

Conçue sur un mode convivial (vidéos, questions de *voting system* et *one man show* du célèbre conférencier canadien Martin Latulippe), la première partie de la soirée, animée par Corinne Boulanger, introduira les témoignages des entrepreneurs qui évoqueront leurs passions mais aussi les difficultés rencontrées ainsi que les partenaires sur lesquels ils ont pu compter. A Liège, le panel d'entrepreneurs sera parti-

culièrement intéressant puisque Isabella Lenarduzzi, Philippe Marc, Didier Santes et Salvatore Vetro se prêteront au jeu des questions-réponses.

Les participants seront ensuite invités à un cocktail d'initiation au cours duquel ils auront l'occasion d'obtenir des informations plus précises sur l'entrepreneuriat grâce aux représentants des associations. Un dialogue avec les entrepreneurs, à travers la formule sympathique du *face-to-face*, sera possible et un atelier "créativité", animé par Martin Latulippe, sera accessible aux participants.

Génération entreprendre, du 9 au 13 octobre.
Le 13 octobre au Palais des congrès dès 17h45.

Contacts : Cide, tél. 04.366.29.45, courriel b.fellin@cide.be ou j.tyrekids@cide.be
Renseignements et inscription (indispensable) sur www.generation-entreprendre.be

Création d'entreprises

Formations remodelées

Le Conseil pour l'innovation et le développement de l'entreprise (Cide) a renouvelé son programme de formation. En collaboration avec HEC-ULg, il a mis sur pied deux cycles indépendants mais complémentaires.

Le cycle 1, intitulé "Formation de base à la création d'entreprise", est destiné spécifiquement aux porteurs de projets de création d'entreprise ayant un profil scientifique ou technique. Depuis sa création en 1996, plus de 120 personnes ont suivi cette formation conçue

pour acquérir les notions de base liées à la création d'une entreprise. Le programme, qui comprend 90 heures, permet de parcourir le vendredi en soirée et le samedi des matières aussi variées que le marketing, la finance, le droit ou encore la créativité.

Le cycle 2, dénommé "Séminaires pratiques d'aide à la création et au développement d'une entreprise", est réservé aux jeunes dirigeants d'entreprises (à potentiel de croissance) ou aux personnes ayant suivi le premier cycle de formation. Ce nouveau programme leur pro-

pose d'aborder de manière pratique les problématiques liées aux premières phases de développement d'une activité. La formation complète comprend une centaine d'heures planifiées en semaine et en journée et se décline en sept modules (juridique, marketing, commercial, financier, stratégie, comportemental, créativité).

Contacts : tél. 04.366.29.45, courriel j.tyrekids@cide.be, site www.cide.be

Femmes, femmes, femmes...

Ingénieur au féminin

A lors que les jeunes femmes constituent la moitié, voire la majorité de la population universitaire et tandis que les études d'ingénieur sont souvent considérées comme très porteuses en termes d'emploi et de possibilités de carrière, cette filière reste dans une très large mesure fréquentée par des hommes.

Être une femme constitue-t-il un obstacle dans la carrière d'ingénieur ? A partir d'un échantillon de 71 diplômées de l'ULg, nous avons, dans notre mémoire, cherché à dresser un état des lieux de la trajectoire des femmes ayant choisi une voie "masculine". L'analyse montre clairement que, comme dans les autres métiers, l'identité féminine et ses corollaires (maternité, préjugés...) semblent exercer une influence sur leurs trajectoires professionnelles, la présence des enfants pouvant constituer un frein dans leur possibilité d'avancement de carrière.



au processus de création (accès au financement, législation belge en la matière...) et le manque de formation en gestion de l'entreprise.

Sur ce dernier point, ce mémoire aura par ailleurs permis d'identifier les besoins des femmes dans le cadre d'un projet de formation en ligne et d'accompagnement à la création d'entreprises mené par HEC-Ecole de gestion de l'ULg, et intitulé "Elfe". Ce programme d'accompagnement propose ainsi toute une série de cours sur la fiscalité, les plans d'affaires, les aspects juridiques, le marketing, etc., mais aussi des ateliers permettant la mise en pratique et la confrontation d'expériences avec d'autres participantes et des conseillers en création d'entreprises.

Barbara Samartzis
licenciée en sociologie

Une attention particulière avait également été portée à la position des femmes face à la création d'entreprises, car on peut penser que les secteurs issus de l'ingénierie pourraient être très porteurs en termes de créations d'emplois, notamment par rapport aux quatre pôles de compétitivités établis par le plan Marshall (pôles de l'aéronautique et spatial, l'agro-industrie, les sciences du vivant, et le transport-logistique). Pourtant, très peu de femmes semblent tentées d'exploiter leur potentiel à cette fin. Notons néanmoins que, même si nos résultats relèvent à peine 10 % d'ingénieurs féminins indépendants, 20 % des femmes salariées déclaraient tout de même souhaiter devenir indépendantes et/ou administratrices de société.

Manifestement, le manque d'informations semble freiner la concrétisation de leur souhait. Manque d'informations sur tout ce qui est relatif

Les femmes en politique

S i la lutte pour une meilleure prise en compte des femmes en politique ne date pas d'hier, ce n'est que depuis le début des années 90 que l'on peut voir un pourcentage significatif de femmes parlementaires. Les élections fédérales du 18 mai 2003 ont la particularité d'avoir été les premières à appliquer les lois de quotas associées à la parité. Ces lois, combinées à d'autres modifications électorales récentes, ont permis d'atteindre un nouveau cap dans la représentation politique des femmes avec pour la première fois 30% d'élues.



L'optimisme concernant ces résultats peut être de mise, mais il reste des limites à notre système. Les mesures adoptées par le gouvernement contribuent à accroître la présence des femmes, mais cet objectif peut difficilement se passer de la volonté réelle des partis. En effet, s'il y a maintenant obligation de présenter des listes paritaires, l'alternance sur l'ensemble de celles-ci n'est pas imposée en dehors des deux premières places. En conséquence, les partis gardent une très grande marge de manœuvre concernant le placement des candidates. Par ailleurs, notons que les quotas ne concernent que les mandats "externes" : les femmes sont très peu représentées dans les staffs des partis...

Certes, il y a une plus forte proportion de femmes candidates et de femmes élues qu'il y a dix ans, mais des études démontrent que les femmes présentes sur les listes sont bien plus diplômées et ont moins d'enfants que la moyenne nationale, et le constat en 2003 n'est pas différent. La situation peut être tout autre pour les communales, les listes étant tellement longues que les partis sont obligés d'aller chercher des candidates en dehors de leur vivier politique.

Le scrutin de 2003 n'a pas apporté une diversité sociologique, il a cependant permis, grâce à l'augmentation du nombre d'élues, d'élargir le jugement que l'on peut avoir sur une même problématique puisqu'il semble acquis qu'il existe une approche différente entre les femmes et les hommes sur les questions politiques.

Au sujet de changements plus profonds du système politique, le nombre seul de femmes en politique, si important soit-il, ne suffira pas pour

obtenir des modifications majeures, la loyauté partisane prenant le pas sur la solidarité féminine. Il semble que trois éléments doivent être réunis pour qu'un changement structurel important puisse se réaliser : une représentation suffisante de femmes, du temps pour intégrer la part de féminité au système et, surtout, une volonté politique qui pousse au changement.

2003 n'aura donc pas été l'année charnière que l'on aurait pu espérer, mais elle balise tout de même encore un peu plus les étapes menant à des changements de plus grande envergure. Dans cette optique, les prochaines élections méritent toute notre attention. L'obligation d'alternance aux deux premières places devrait nettement améliorer la position des femmes dans les exécutifs communaux et constituer une base qui fait pour le moment défaut. Pour toutes ces raisons, les élections communales du 8 octobre 2006 pourraient bien marquer le tournant dans la lutte pour une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes dans notre pays.

Michaël Perazzolo
licencié en sciences politiques



Barça ou Barzakh

Barça ou Barzakh, un autre monde ou l'autre monde, Barcelone ou l'au-delà. Ainsi commence le texte d'une carte blanche publiée récemment dans le journal *Le Soir* (28/9) par trois jeunes chercheurs de l'ULg, François Gemenne, Pierre Ozer et Abdoul Jeilil Niang. Ils évoquent la situation dramatique de ces migrants africains qui, pour atteindre "l'eldorado", c'est à dire l'Europe via les côtes des Canaries, sont prêts à une folle traversée en haute mer, parfois de plus de 2000 km, dans des embarcations totalement inadaptées, traversée dans laquelle, selon certains chiffres, de 6000 à 16 000 d'entre eux, hommes, femmes et enfants, ont trouvé la mort. Ce qui se déroule actuellement est un terrible aveu d'impuissance, au Nord comme au Sud. Qu'attendons-nous pour nous occuper réellement de ces désespérés, dont le nombre ne cesse de croître ? (...) Nous ne pouvons à nouveau remettre à plus tard la nécessaire

réforme des politiques d'aide au développement. Cette réforme devra impérativement mettre fin à la corruption, au népotisme et à la mauvaise gestion des fonds. Elle devra surtout prendre véritablement en compte la dimension environnementale du développement, et mettre en place de véritables politiques de relance agricole et de lutte contre la désertification. (...) Chaque jour qui passe amène son lot de nouveaux naufrages. Il n'y a pas si longtemps, sur un autre continent, "la libertad y la muerte" (sic) représentait l'espoir de toute une génération. Il importe aujourd'hui que Barça ou Barzakh ne représente pas la désespérance d'une autre génération, sur un autre continent.

Liberté liégeoise

Bernadette Mérenne-Schoumaker, interviewée dans un dossier du magazine *Le Vif-L'Express* (22/9) sur le redéploiement de la région liégeoise. Quel est le trait distinctif des Liégeois ? C'est leur esprit de liberté. Nulle part en Wallonie et en Flandre, je ne retrouve cette façon d'être. Elle permet à certaines minorités de participer davantage à la vie publique. Il faut coresponsabiliser les gens, en faire des partenaires et mieux intégrer toutes les populations. Mais, pour que chacun se sente concerné, il faut qu'un certain nombre de conditions soient remplies et que le projet collectif ait réellement du sens pour chacun. Assisté social, vous ne vivez plus !

D.M.

3 questions à Bernadette Mérenne

Bernadette Mérenne est la coordinatrice du Centre de didactique supérieure.

Le 15^e jour du mois : C'est la rentrée. Pour le Centre de didactique supérieure (CDS) aussi ?

Bernadette Mérenne : C'est en fait sa deuxième rentrée déjà ! Le CDS est né, je le rappelle, au sein de l'Institut de formation et de recherche en enseignement supérieur (Ifres) de l'université de Liège, à l'automne 2005. Mais il fut porté sur les fonts baptismaux par notre Académie Wallonie-Europe selon la volonté exprimée par le décret "Bologne". C'est d'ailleurs le Pr Jean-Louis Closset des Facultés universitaires des sciences agronomiques de Gembloux (Fusagx) qui assure, actuellement, la présidence du comité d'accompagnement. Je bénéficie moi-même d'une

charge à mi-temps pour le CDS et Laurent Leduc y est assistant à temps plein. Notre mission ? Conseiller, encadrer et former les enseignants en charge des étudiants de première génération. Ce qui s'inscrit tout à fait dans les souhaits de la ministre Marie-Dominique Simonet, laquelle plaide pour une meilleure transition entre le secondaire et le supérieur. A l'ULg, nous avons 24 "assistants pédagogiques", professeurs du secondaire qui accompagnent les étudiants au cours de leur première année et, en plus, nous organisons des formations pédagogiques pour les enseignants de première année. L'idée est en effet de fournir à l'ensemble de ces encadrants des outils pédagogiques de pointe, tout en valorisant leur savoir-faire et leurs initiatives. Dans un premier temps, il nous a semblé pertinent de mener une grande enquête auprès de ces 185 personnes afin de répertorier leurs difficultés et leurs attentes. C'est ainsi que nous avons rencontré les membres des jurys de 1^{re} année de l'ULg et de la Fusagx (125 personnes exactement), sur base volontaire bien entendu.

Le 15^e jour : Quelles sont les difficultés majeures relevées ?

B.M. : Les enseignants se plaignent fréquemment du décalage entre les exigences du milieu universitaire et la représentation que les étudiants en ont. Le fossé se creuse, semble-t-il, et les professeurs constatent dès lors un découragement assez rapide de leur public et une démotivation qui s'installe bien avant les examens. Par ailleurs, et c'est peut-être plus étonnant, l'ensemble des encadrants – toutes Facultés confondues – s'inquiètent de la médiocre culture générale des nouveaux inscrits, en histoire notamment. Tous regrettent également l'absence de prérequis disciplinaires, et une méconnaissance majeure du français. Les professeurs pointent aussi du doigt le manque d'auto-motivation des nouveaux venus, leur manque d'esprit d'initiative et... de travail. De nombreuses voix stigmatisent encore une certaine passivité des étudiants, lesquels manifesteraient plutôt un comportement de spectateurs-clients plutôt que d'acteurs de leur formation. Ils relèvent ainsi que les occasions offertes (répétitions, tutorat, exercices en ligne, etc...) trouvent peu d'écho en première année... sauf chez les très bons éléments ! Enfin, les encadrants soulignent aussi le très grand stress des étudiants lors des examens. Cette liste ressemble un peu à une litanie... Mais il ne faut pas croire qu'elle

constitue un alibi pour les enseignants, lesquels se remettent en cause bien souvent et prennent des initiatives personnelles pour résoudre tel ou tel problème. Néanmoins, ils sont demandeurs d'une aide ponctuelle et efficace.

Le 15^e jour : Quelles sont les propositions du CDS ?

B.M. : Le CDS est au service des enseignants et plus largement de tous les encadrants. C'est donc très logiquement que nous sommes partis de l'enquête pour établir notre programme de modules. D'emblée, nous avons mis en place celui de "maîtrise du français", mais d'autres thèmes ont été retenus ("simulation des examens", "prérequis", "e-learning", etc.). Chacun des thèmes choisis donne lieu à une séance présentielle mensuelle de sensibilisation à la problématique, constituée de témoignages, d'une intervention d'un expert en la matière et d'un débat. Car – les enseignants l'ignorent – il existe une recherche en pédagogie. Pas besoin d'inventer l'eau chaude à toute heure ! De nombreux travaux ont été menés par des pédagogues et didacticiens qui, en publiant les méthodes et résultats, mettent leur savoir à disposition de tous. Dans un double souci de gain de temps et d'efficacité, nous invitons donc à chaque rencontre un expert pour évoquer certains points de la recherche, en liaison avec les témoignages recueillis. C'est ainsi que Jean-Marc Defays (Institut supérieur des langues vivantes) est intervenu dans le module "français" tandis que le Pr Dieudonné Leclercq (faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation) s'est impliqué dans la séance consacrée à la "motivation des étudiants". Les participants – une trentaine en général – avaient aussi tout le loisir d'échanger leurs impressions et expériences.

Mais ceci ne constitue qu'une première étape. Notre ambition est de poursuivre la formation plus avant et de mettre des "séminaires de suivi" en ligne, lesquels pourraient déboucher sur un "certificat CDS", petit plus sur le *curriculum vitae*. Par définition, ce suivi en ligne s'inscrit dans le prolongement d'une séance thématique et dans un processus de médiation adaptée à une difficulté personnellement identifiée. Ces activités sont organisées sous forme de séminaires à la fois virtuels et présentiels, mini-parcours de formation qui aboutissent à la conception d'une activité, d'un outil pédagogique ou d'un autre dispositif d'apprentissage. Elles offrent à chacun l'assurance que le temps investi l'est pour une réalisation concrète à l'intérieur de son cours. Intervenant cette fois en qualité de tuteurs, consultants ou personnes ressources, les experts garantissent la présence d'une autorité en la matière et valident ainsi préalablement chacun des dispositifs de suivi. Via le forum, le chat ou même de courtes séances de travail, le CDS souhaite par ailleurs favoriser au maximum les échanges entre enseignants. Le portail e-Agora, versant enseignant du "Campus virtuel" de l'ULg développé et géré par le Laboratoire de soutien à l'enseignement télématique (Labset), constitue le lieu privilégié des échanges à distance entre participants et tuteurs dans le cadre des activités de suivi en ligne du CDS.

Quelques professeurs ont décroché leur certificat en 2006, mais nous espérons attirer plus de monde dès demain, notamment le personnel scientifique qui assure bien souvent une partie importante de l'encadrement en première année.

Propos recueillis par Patricia Janssens

Photo Jean-Louis Wertz

* site www.cds.uwue.be

